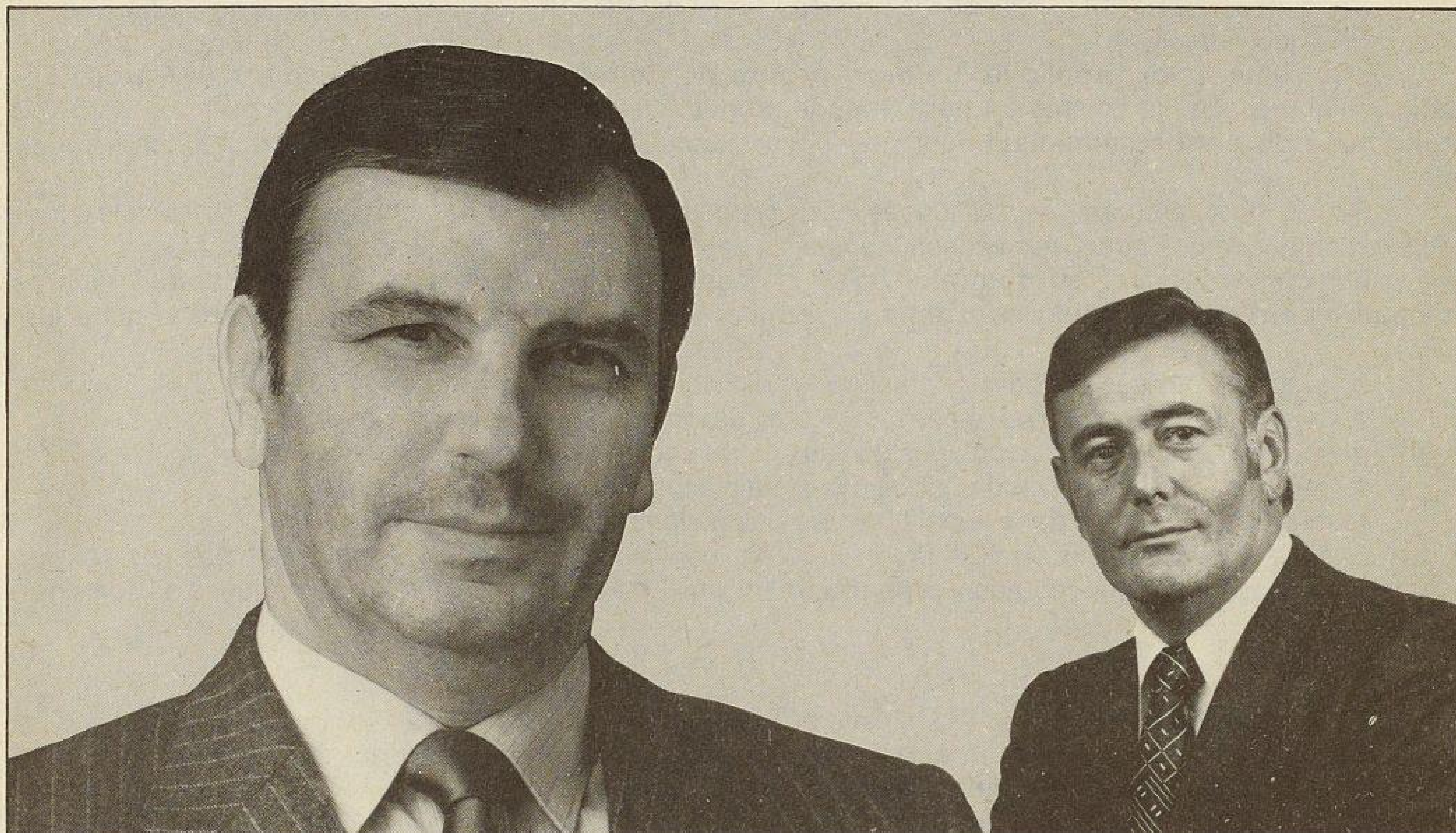
DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-MARNE

Elections législatives du 14 juin 1981
1re circonscription

CHARLES FÈVRE

Candidat unique
de l'Union pour une Nouvelle Majorité



CHARLES FÈVRE, DÉPUTÉ SORTANT — SUPPLÉANT : DANIEL LOUIS

Haut-Marnaises, Haut-Marnais

Relisant la profession de foi que je vous avais adressée il y a 3 ans lorsque, pour la première fois, je me présentais à vos suffrages, je relève les **deux engagements essentiels** que j'avais alors pris envers vous :

- Celui de m'occuper effectivement, efficacement et à temps complet de la Haute-Marne et des Haut-Marnais :

JE L'AI FAIT.

- Celui de maintenir un contact étroit et aussi fréquent que possible avec vous :

JE L'AI FAIT.

Pour en témoigner, je ne citerai que 4 chiffres qui parlent d'eux-mêmes :

— 150 permanences à Chaumont, Langres et même dans nos villes plus petites et les chefs-lieux de canton.
— 3 000 dossiers constitués dont une forte proportion de dossiers individuels d'intervention.
— Plus de 18 000 lettres (non compris bien sûr les lettres circulaires).
— **43 réunions à mon initiative :** à peu près une par chef-lieu de canton et par an, comme je l'avais promis.

A ma connaissance, **je suis le premier député de cette circonscription à avoir lancé ces réunions cantonales et surtout à les avoir poursuivies.**

Mais en lisant votre journal, vous avez pu également suivre mon activité sur le terrain, prendre

connaissance de mes interventions au plan national, être informé du résultat de mes démarches en faveur de la Haute-Marne.

Pour tout cela, j'ai été fortement épaulé par Daniel LOUIS, mon suppléant, homme actif, compétent et dévoué que vous connaissez bien et qui reste mon coéquipier dans cette compétition.

Les 14 et 21 juin, je vous demande de me renouveler votre confiance, convaincu de ne l'avoir pas déçue en ayant fait le maximum pour vous aider, pour bien représenter et défendre efficacement la Haute-Marne.

Il reste beaucoup à faire pour notre département, son développement comme son mieux-être.

Continuons à le faire ensemble.

Je prends pour ma part les mêmes engagements qu'en 1978 : dynamisme, efficacité, contacts personnels, réunion annuelle dans les chefs-lieux de canton.

***

Cette élection survient deux ans avant l'expiration du mandat que vous m'aviez confié en mars 1978 et qui prenait normalement fin en 1983.

Vous en connaissez les raisons : le nouveau Président veut une majorité parlementaire de gauche.

Pourquoi faire ?

Simplement pour appliquer un programme de gauche, comprenant d'une part le « **projet socialiste** » qui ressemble comme un frère à feu le programme commun de 1972, d'autre part une partie du **programme du parti communiste** dont celui-ci ne manquera pas d'exiger après les élections la mise en œuvre.

Or ces deux programmes conjugués nous conduiraient à un profond changement de société et au bouleversement de nos structures économiques et sociales.

Ma conviction est au contraire qu'en changeant de Président le 10 mai, **la majorité de nos compatriotes n'ont pas voulu pour autant renoncer au type de société qui est le nôtre** et qui a jusqu'ici :

- assuré le progrès économique malgré les difficultés de ces dernières années ;
- largement contribué à développer le niveau de vie général ;
- permis d'accroître les avantages sociaux et, quoiqu'on dise, de réduire les inégalités sociales ;
- conforté l'indépendance de notre pays et sa place dans le monde ;
- maintenu la France dans le petit nombre des nations libres.

Si telle est aussi, comme je le crois, votre conviction, alors ne vous laissez pas abuser par l'« opération-séduction » que la gauche **apparemment** unie, mène et continuera à mener jusqu'aux prochaines élections.

***

C'est bien pour garantir aux Françaises et aux Français que le changement du 10 mai restera dans les limites qu'ils souhaitent que s'est réalisée l'**Union pour une Nouvelle Majorité, laquelle réunit le RPR et l'UDF** sur la base d'un **pacte d'union majoritaire.**

Il ne s'agit pas pour les candidats investis par cette Union, dont je suis, de contester pour le remettre en cause le choix souverain du 10 mai : il s'impose en effet à tous pour sept ans.

En revanche, il s'agit pour nous d'assurer la sauvegarde des valeurs auxquelles nous sommes attachés pour notre société pluraliste : de réelles libertés individuelles, le progrès fondé sur l'intiative et la responsabilité personnelles, la solidarité et la justice sociales assises sur une économie solide.

Comment l'obtenir, si ce n'est **en équilibrant le pouvoir présidentiel,** soumis aux risques d'un activisme d'extrême-gauche et communiste, **par un pouvoir législatif articulé sur l'Union pour une Nouvelle Majorité,** dont le rôle naturel est de contrôler et de faire contrepoids au premier ?

C'est seulement ainsi que le changement ne sera pas le bouleversement, et que le vote du 10 mai ne se traduira pas par une participation des communistes au Gouvernement de la France.

En votant Charles FÈVRE, député sortant, Candidat unique de l'Union pour une Nouvelle Majorité,

— vous garderez l'**homme sûr et efficace** sur lequel vous pourrez continuer à compter,
— vous choisirez de surcroît la **sécurité dans le changement.**

IMPORTANT

VOTEZ DÈS LE 14 JUIN POUR ASSURER DÈS LE 1er TOUR LE SUCCÈS DU CANDIDAT UNIQUE DE L'UNM

Vu, le candidat

Charles FÈVRE

DÉPUTÉ SORTANT
48 ans - Marié - 4 enfants
Licencié en droit
Ancien élève de l'École Nationale d'Administration
Maire d'Arc-en-Barrois
Conseiller Général de la Haute-Marne
Conseiller Régional de Champagne-Ardenne
Administrateur Civil hors-classe
au Ministère de l'Équipement et des Transports
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

Imprimerie de Champagne - 52000 Chaumont